

# Rapport annuel 2021

## Prix et qualité du service Gestion des Déchets



Déchèterie des Humeaux - VEZINS

# Modalités de collecte et traitement

	Collecte et transfert	Traitement
Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	<p><b>Collecte :</b> <b>38 %</b> en porte à porte collecté 1 fois/semaine à Cholet (sauf pour les gros collectifs de Cholet collectés 2 fois/semaine) par la régie. <b>49 %</b> en porte à porte collecté une fois tous les 15 jours en zone rurale et au Puy-Saint-Bonnet selon le secteur par la régie ou un prestataire privé, <b>13 %</b> en apport volontaire via les colonnes enterrées ou semi-enterrées, collecte 1 à 2 fois/semaine selon le secteur par un prestataire privé.</p> <p><b>Transfert :</b> Valor3E : à St Germain sur Moine (public) et à Montilliers (privé)</p>	<p>Le traitement est pris en charge par Valor3E : <b>42,02 %</b> par valorisation énergétique à Nantes, à Lasse et au Mans <b>51,64 %</b> par Tri Mécano-Biologique à Bourgneuf-en-Mauges <b>6,34 %</b> par enfouissement à La Séguinière</p>

# Modalités de collecte et traitement

	Collecte et transfert	Traitement
Tri sélectif (emballages et journaux/magazines, e n mélange)	<p><b>Collecte :</b> <b>87 %</b> en porte à porte, collecte une fois tous les 15 jours (sauf pour les gros collectifs de Cholet collecte 1 fois/semaine) par la régie. <b>13 %</b> en apport volontaire via les colonnes enterrées ou semi-enterrées, collecte 1 fois tous les 15 jours à 2 fois/semaine selon le secteur par un prestataire privé.</p> <p><b>Transfert :</b> Montilliers (pour les tonnages collectés sur l'ex Vihiersois et l'ex-Bocage).</p>	<p>Le traitement est pris en charge par Valor3E en prestation de service dans les centres de tri du Cormier à Cholet (49) et d'Arc-en-Ciel à Couëron (44).</p> <p>Une fois triés, les emballages sont expédiés vers leurs différentes filières de recyclage agréées par CITEO et l'AdC.</p>

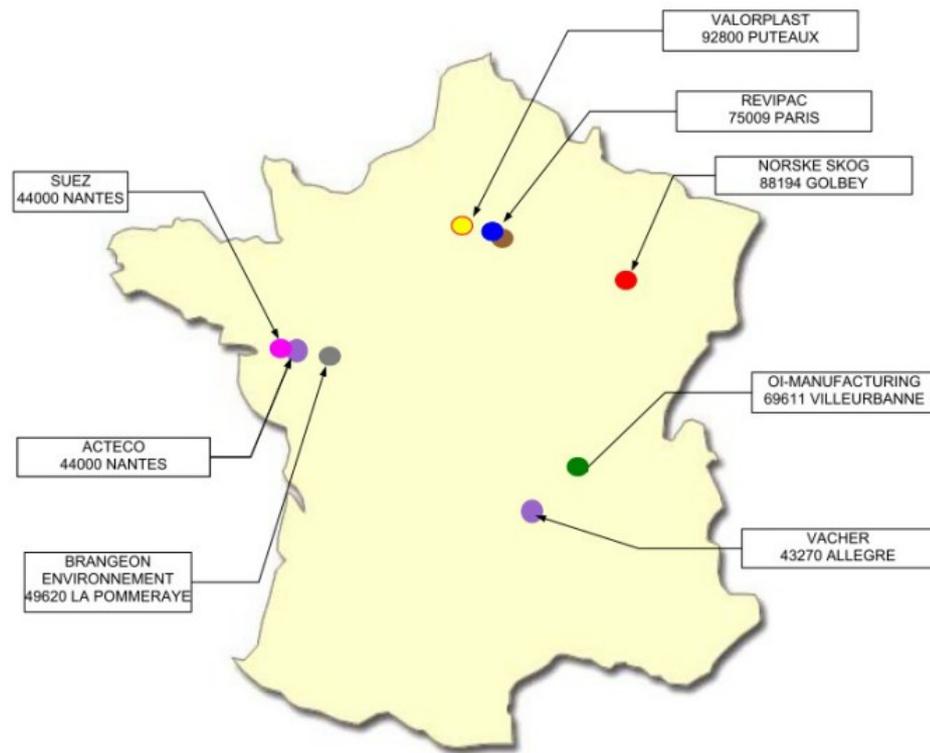
# Modalités de collecte et traitement

	Collecte et transfert	Traitement
Verre 358 colonnes à verre)	<b>Collecte et stockage :</b> Collecte en moyenne 1 fois/ sem. (sur certains secteurs cela peut aller de 1 fois/mois à 2 fois/sem.) par un prestataire privé.	Recyclage à VAYRES, REMS, GIRONCOURT, VEAUCHE, WINGLES par la Société OI Manufacturing dans le cadre du contrat CITEO
Déchets provenant des 7 déchèteries et 4 éco-points	<b>Gestion, collecte :</b> Prestataire privé	Une fois triés, les déchets sont expédiés vers leurs différentes filières de recyclage ou de traitement agréées par l'AdC et/ ou certains Eco-organismes.
Collecte des biodéchets (6 lycées, 8 collèges, 1 école primaire, 2 IME, 1 foyer de jeunes travailleurs, 1 Esupec)	<b>Collecte :</b> En régie en porte-à-porte Collecte 1 fois/semaine (sauf en période d'été)	Compostage à Cholet

# Sites de traitement des produits collectés

"Liste des repreneurs agréés"

	Matériaux	Repreneurs (sièges sociaux)
●	Papier	NORSKE SKOG – 88194 GOLBEY
●	Acier	BRANGEON ENVIRONNEMENT – 49620 LA POMMERAYE
●	Aluminium	SUEZ – 44000 NANTES
●	Briques alimentaires	REVIPAC – 75009 PARIS
●	Cartons d'emballages	REVIPAC – 75009 PARIS
●	Bouteilles et flacons plastiques	VALORPLAST – 92800 PUTEAUX
●	Verre d'emballages	O-I MANUFACTURING – 69611 VILLEURBANNE
●	Gros de magasins	ACTECO – 44000 NANTES VACHER – 43270 ALLEGRE



Agglomération du Choletais

# Évolution des tonnages

- **Augmentation des tonnages collectés par habitant sur le territoire de l'AdC**  
567 kg/habitant (+ 3,42 % par rapport à 2020) liée aux déchèteries principalement,
- **Diminution des ordures ménagères résiduelles (kg/hab)**  
163 kg/habitant (bac marron : -1,48% par rapport à 2020),
- **Augmentation des tonnages collectés en déchèteries (kg/hab)**  
298 kg/habitant (+ 6,95 % par rapport à 2020),
- **Hausse des emballages papiers**  
59 kg/habitant (bac jaune : + 1,12 % par rapport à 2020)
- **Augmentation du verre**  
40 kg/habitant (+ 1,06 % par rapport à 2020)



**Le Choletais**  
L'audace pour réussir

# Bilan flux déchèteries et éco-points (en tonne)

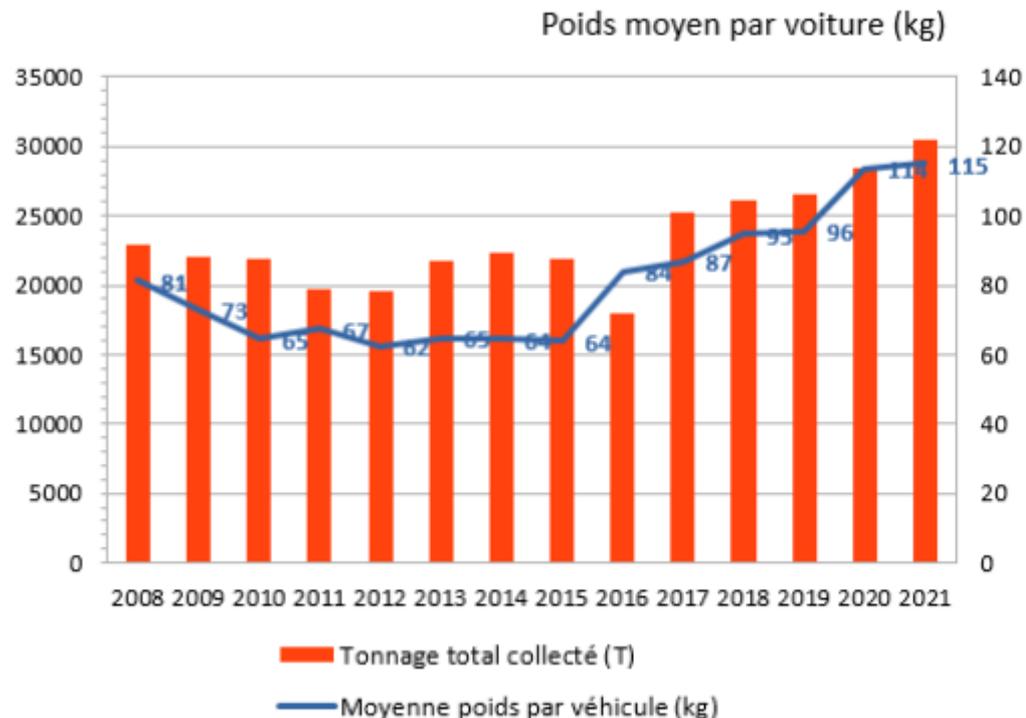
	2020	2021
Total valorisable	23 947, 54	25 693,25
% valorisable	84,02 %	84,24 %
Total non valorisable	4 553,62	4 807,92
% non Valorisable	15,98 %	15,76
TOTAL GENERAL	28 501,17	30 501,17

Les tonnages collectés en 2021 en déchèteries et éco-points sont en augmentation de 7 % par rapport à 2020. Cela s'explique part une forte augmentation des déchets de gravats (+ 12 %) et des déchets verts (+ 5%), du mobilier (+ 25%) et du fibrociment (51 % nouveau service amiante à Vihiers).

# Nombre de passages sur l'ensemble des déchèteries et éco-points par foyer/an

Années	Visites/usager (avec carte d'accès)/an
2020	5,8
2021	6,02

## Moyenne en kg par passage en déchèterie



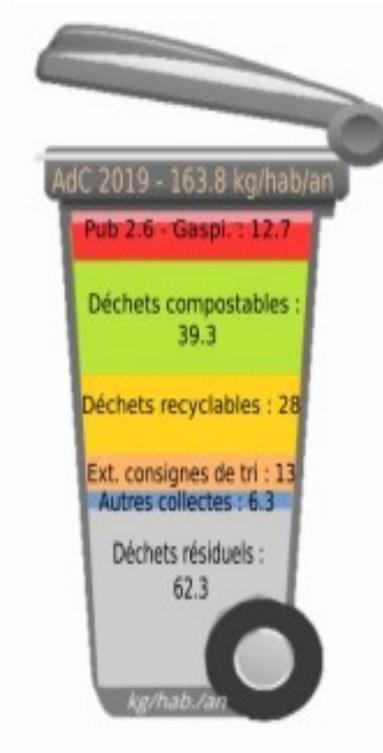
# MODECOM : Étude de caractérisation des OMR 2019

## 14,9 kg Gisement évitable

Gaspillage alimentaire : 12,7  
Imprimés publicitaires non sollicités : 2,6

## 28 kg Gisement recyclable

## 6,3 kg Autres collectes spécifiques



39,3 kg gisement compostable

13 kg extension consignes de tri

62,3 kg gisement résiduel

# Faits marquants 2021

## → Collecte en porte-à-porte

- Le service de collecte en porte à porte a été maintenu durant toute l'année 2021.
- Changement de la fréquence de collecte au Puy-Saint-Bonnet.
- Sécurisation de 12 points noirs de collecte sur Cholet et Chanteloup-les-Bois

## → Prévention des déchets

- Broyage des déchets verts : Lancement de 2 campagnes pour les particuliers (printemps et automne).
- Animations sur le gaspillage alimentaire et le compostage.
- Partenariat centres sociaux et diverses associations en faveur de la réduction des déchets
- 3 nouveaux composteurs partagés (Cholet, Bégrolles-en-Mauges et Toulemonde)

## → Apport volontaire et déchèteries

- Ouverture de 2 nouvelles déchèteries intercommunales à Vezins et à la Tessoualle
- Fermeture de 6 écopoints
- Harmonisation des horaires et du type de déchets acceptés dans les déchèteries de l'est et du centre du territoire au 1<sup>er</sup>/10/2021
- Extension du parc de colonnes d'apports volontaires enterrées  
( 24 Ordures Ménagères Résiduelles, 18 Emballages Ménagers et 14 verre).

Agglomération du Choletais

# Performance du service

## → Taux de valorisation

La part des déchets valorisés, sur la quantité totale de DMA (58 952 tonnes) collectées en 2021, a été de 80,36 % (79,39 % en 2020).

## → Taux Indice de la qualité du tri des Emballages Ménagers

% d'erreurs de tri trouvé dans les bacs

Le taux de refus de tri a été de : 16,97 % en 2021 (22,20 % en 2020)



**Le Choletais**  
L'audace pour réussir

# Performance du service

## - composteurs individuels :

Depuis 2010, pour inciter à l'utilisation de composteurs individuels la collectivité distribue des bons d'achat de 20 € pour tout achat de composteurs ou lombricomposteurs chez les partenaires agréés répartis sur l'ensemble du territoire.

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Nb de bons distribués dans l'année</b>	341	304	352	289	465
<b>Nb de composteurs achetés dans l'année</b>	257	275	151	129	247

## - composteurs collectifs :

Depuis juin 2013, début du compostage partagé, 26 sites sont en fonctionnement.

# Tarification

Taux de la taxe d'ordures ménagères pour l'exercice 2020 = 9,11 % pour toutes les communes ( % non augmenté sur l'ex-CAC depuis 2013)

REDEVANCE SPECIALE DECHETS	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2021
Zone 1 – Territoire ex-Communauté d'Agglomération du Choletais (net) redevance spéciale si > à 1 000 l/semaine	m <sup>3</sup> /semaine	45,00 €
Zone 2 – Territoire ex-Communauté de Communes du Bocage (en € HT)	Forfait/an	120,00 €
Zone 3 – Territoire ex-SMITOM (Vihiersois) (net) Redevance spéciale si > 240l /semaine Forfait par sites communaux	m <sup>3</sup> /semaine Forfait/an	33,00 € 150,00 €

*Harmonisation de la redevance spéciale prévue le 01/01/2023)*



# Synthèse financière (résultats cumulés)

## Résultats de l'exercice 2021

	Dépenses	Recettes	Résultat 2021	Résultats cumulés
Fonctionnement	13 465 988,21 €	13 326 231,69 €	- 139 756,52	5 461 439,23 €
Investissement	3 693 112,63 €	4 191 948,82 €	498 836,19	- 885 347,67 €